

Haro sur la pédophilie au Maroc

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-09-2008 12:47:08

Marrakech vient, encore une fois, d'être secoué par une affaire de pédophilie dont le « héros » est un chirurgien pédiatrique franco-suisse et ancien candidat à la présidence de l'organisation Médecins sans frontières (MSF).

Pierre-André M..., 46 ans, a été mis en examen par un juge d'instruction de Marrakech pour « tentatives d'actes contre nature à l'égard de mineurs », « attentats à la pudeur » et « agressions sexuelles » sur mineurs.

Niant les charges retenues contre lui, au cours de ses auditions, le docteur en question reconnaît entretenir des relations sexuelles mais seulement avec des majeurs. Dans son procès-verbal il assure « avoir un parcours sans faute et sans casier judiciaire ».

Cette affaire vient tirer la sonnette d'alarme sur l'ampleur du phénomène, voire du fléau, au Maroc et plus précisément à la ville ocre où il y aurait presque un millier d'enfants livrés à la prostitution.

Des enfants qui sont le plus souvent victimes de prédateurs de tout genre qui les exploitent soit pour des photos, films pornographiques sur Internet, prostitution, tourisme sexuel...

Il faut agir vite...

Les données officielles recueillies par la police, les ONG et la justice, qui ne reflètent en réalité qu'une partie de la vérité puisqu'elles sont basées exclusivement sur les cas qui se sont présentés, font état d'un saut notable.

L'an dernier, les abus sexuels envers les enfants ont augmenté de presque 50 % au Maroc, selon un récent rapport publié par la Coalition Contre les Abus Sexuels sur les Enfants (COCASSE) qui prévient que le phénomène est en « aggravation » et que le nombre de plaintes qui lui ont été soumises est en effet en montée permanente.

Le phénomène provient d'individus, mais aussi de réseaux de pédophilie dont plusieurs ont été démantelés par les autorités, et dont certains sont dirigés par des étrangers.

À titre d'exemple, les deux français gestionnaires d'un restaurant-bar de Marrakech qui a fait une cinquantaine de victimes, ou les Saoudiens qui ont abusé d'une trentaine de jeunes filles dont deux mineures.

Nombreux cas de tournage de films pornographiques où sont impliqués des mineurs (es) ont été également cités par le rapport.

Le danger est bel et bien réel et des méthodes de traque doivent être adaptées en permanence

surtout que les autorités semblent ne pas être armées pour protéger les enfants, pour dissuader ou punir leurs agresseurs.

L'instauration de nouvelles réformes dont une refonte du code pénal vers une sévérité accrue des peines incriminant de tels actes s'avère plus que primordial pour faire sortir le royaume de la débauche patente qui y sévit.

Abderrahim Lakhail
Menara